

Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2024	2023
Médecins	737.03	718.35
Personnel soignant	1'698.31	1'663.24
Personnel médico-technique	501.01	484.43
Personnel médico-thérapeutique	204.80	200.69
Services sociaux	18.03	17.86
Personnel de maison et de cuisine	492.50	486.40
Services logistiques et techniques	103.85	103.42
Personnel administratif	745.52	744.92
Total	4'501.03⁷	4'419.31

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique. Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadrement infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif.

L'augmentation des dotations s'explique par le renforcement général du personnel au chevet du patient puisqu'aussi bien les médecins que le personnel soignant, respectivement médico-technique et médico-thérapeutique, connaissent les plus fortes augmentations. Ceci s'explique essentiellement par la mise en œuvre progressive de l'initiative des soins.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2024	2023
Centre Hospitalier du Haut-Valais	921.08	913.89
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'926.51	2'869.21
Institut Central des Hôpitaux	461.38	448.80
Centre de Services	145.62	141.39
Direction générale	46.44	46.00
Total	4'501.03	4'419.31

Effectif en nombre de collaborateurs, en moyenne annuelle

	2024	2023
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'347	1'301
Centre Hospitalier du Valais Romand	3'994	3'890
Institut Central des Hôpitaux	638	622
Centre de Services	171	166
Direction générale	78	75
Total⁸	6'209	6'031

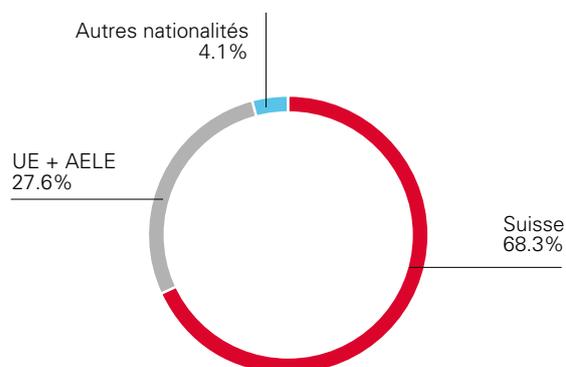
⁷ Dans le total sont compris 19 EPT en heures supplémentaires pour 2024 (2023: 24)

⁸ Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre, respectivement par nationalité. Il correspond à la somme des 12 moyennes mensuelles divisée par 12. Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2024		2023	
Suisse	4'243	68.3%	4'127	68.4%
UE + AELE	1'710	27.6%	1'663	27.6%
Autres nationalités	256	4.1%	242	4.0%
Total	6'209	100.0%	6'031	100.0%

Globalement, la répartition entre les différentes nationalités reste très stable bien que la proportion des collaborateurs suisses diminue au fil des années.



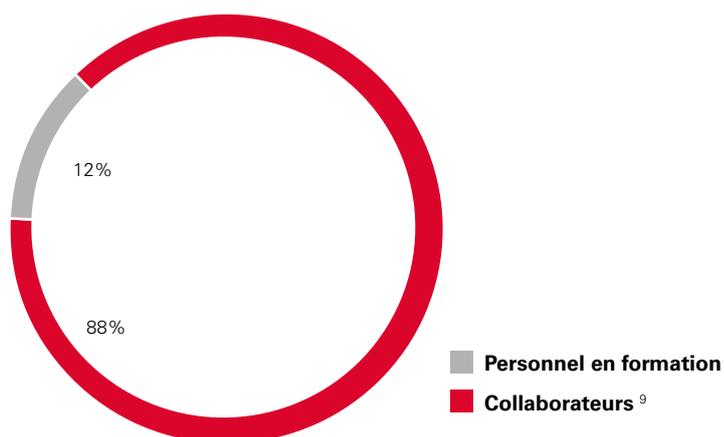
Taux de rotation du personnel

	2024	2023
Médecins	11.0%	11.3%
Personnel soignant	11.2%	11.3%
Personnel médico-technique	6.0%	8.1%
Personnel médico-thérapeutique	13.8%	13.5%
Services sociaux	11.5%	6.8%
Personnel de maison et de cuisine	7.2%	6.5%
Services logistiques et techniques	4.7%	9.3%
Personnel administratif	8.7%	11.9%
Total	9.7%	10.5%

Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants-e-s ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

L'année 2024 peut être qualifiée de réjouissante étant donné que le taux de rotation diminue. Le taux 2024 correspond au taux le plus bas constaté depuis 2020 (8.9%). De plus, la stabilisation du taux de rotation du personnel médical constatée depuis deux ans se confirme. Le taux de rotation du personnel au sein de l'HVS est toujours nettement inférieur à la moyenne suisse (22.4% en 2019) selon le dernier rapport national sur le personnel de santé en Suisse publié par l'Observatoire suisse de la Santé courant 2021.

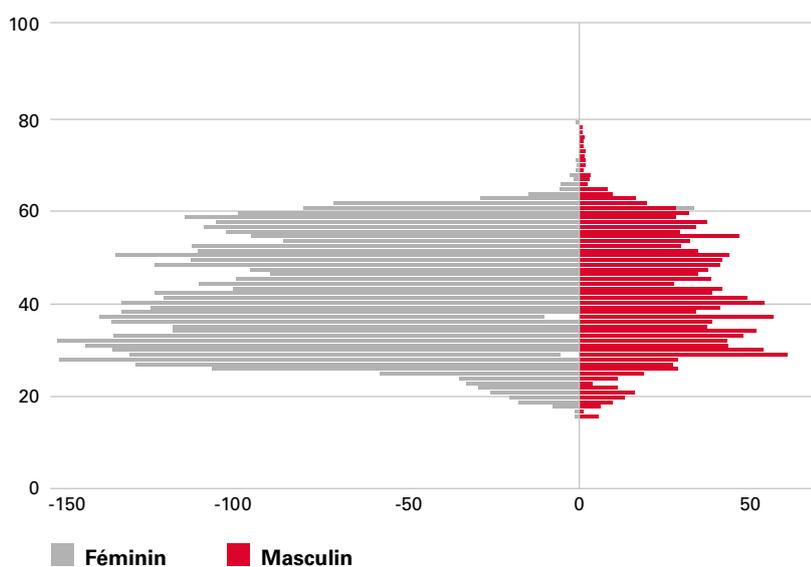
Personnel en formation



Par personnel en formation, il faut comprendre :

- les apprentis;
- les stagiaires;
- les médecins stagiaires.

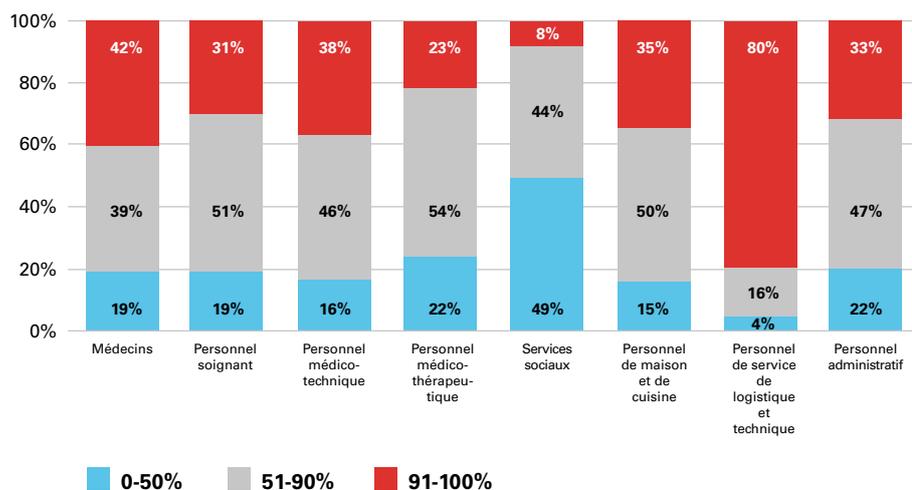
Pyramide des âges



La pyramide des âges comprend tous les collaborateurs⁹ au sein de l'HVS.

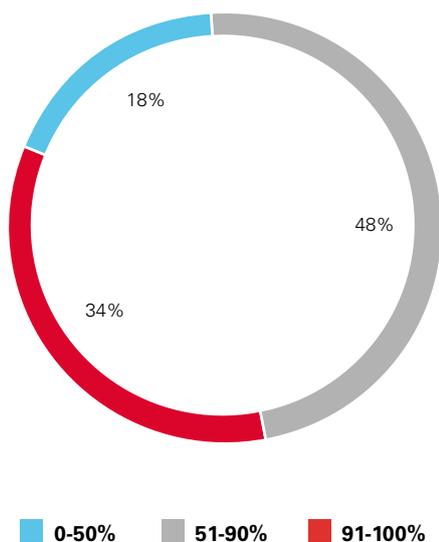
⁹ Le terme collaborateur comprend tous les EPT (les internes et les externes ainsi que celles et ceux avec un CDD et un CDI).

Répartition des taux d'activité, employés CDI / Interne



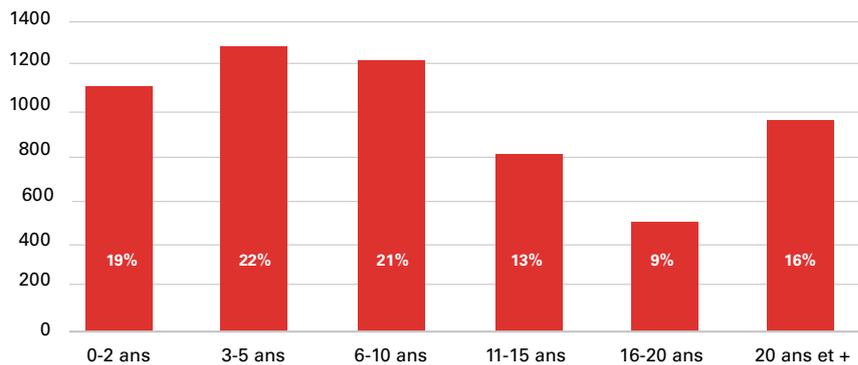
Le taux d'activité comprend les employés de l'HVS considérés comme des internes et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Répartition totale des taux d'activité



Au niveau HVS, environ 2/3 des collaborateurs travaillent à un taux d'activité réduit. Ce taux est extrêmement stable depuis quelques années.

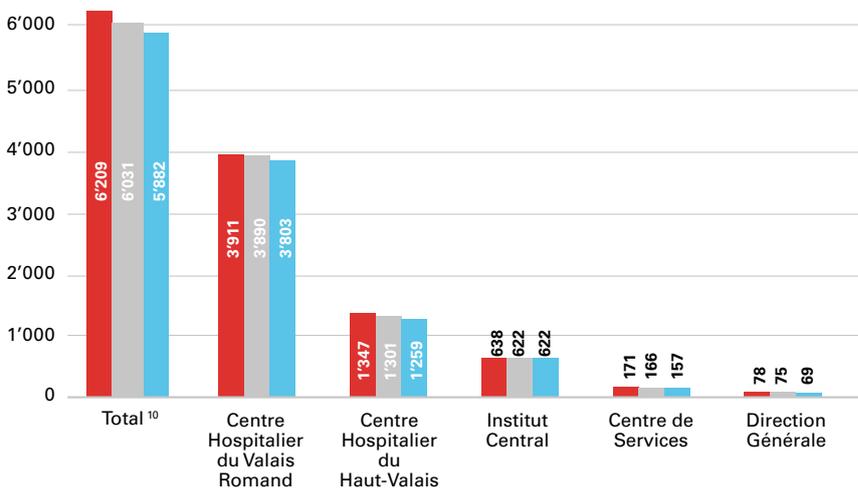
Taux de fidélisation des employés CDI / Interne



Le taux de fidélisation comprend les employés de l'HVS considérés comme des internes et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Après trois années très stables, l'exercice 2024 connaît une modification de la répartition étant donné que le pourcentage des employés ayant moins de 6 ans de fidélisation augmente au détriment des autres strats.

Évolution du nombre de collaborateurs, moyenne annuelle



Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre.

Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

¹⁰ Le total correspond aussi à la moyenne annuelle, à comprendre les totaux mensuels divisés par 12.